EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 septembre 2014 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt six septembre deux mille quatorze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 septembre 2014, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Nicolas BONNET, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Cécile AUDET à Jérôme AUSLENDER, Louis COUSTÈS à Fabienne MONTEL, Alain LAFFONT à Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX à Saïd Akim BARA**
Excusé(e)s :	**Anne FAUROT**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Jean-Pierre LAVIGNE arrive avant le débat sur la question 2.
Monsieur Antoine RECHAGNEUX et Madame Isabelle PADOVANI quittent la séance avant la question 18 examinée en fin de séance à huis clos.

Rapport N° 40

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À DES AMICALES LAÏQUES, MOUVEMENTS DE JEUNES ET ASSOCIATIONS SOCIOCULTURELLES ET SOCIO-ÉDUCATIVES

Le crédit inscrit au budget primitif 2014, en vue de l'attribution des subventions exceptionnelles à des amicales laïques, mouvements de jeunes et associations socioculturelles et socio-éducatives s'élève à 20 000 euros.

Suite aux précédents conseils, le solde restant est de 9 750 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer la subvention suivante :

La Maison des Jeux : 2 500 euros

Depuis septembre 2000, la Maison des Jeux a pour projet de promouvoir le jeu en tant que pratique culturelle à part entière. Elle a vocation à porter le jeu partout par le biais d'animations, d'ateliers de découverte et de fabrication, de formations et d'accompagnements de projets. Ses activités sont ainsi destinées à :

- ✓ faire redécouvrir le plaisir de jouer ensemble,
- ✓ permettre à chacun d'appréhender la richesse du patrimoine ludique mondial,
- ✓ accompagner la réalisation et favoriser la création de jeux.

La Maison des jeux organise en outre des événements ponctuels et des rencontres inter-âges et inter-culturelles autour du jeu. Dans ce cadre, elle a animé, en partenariat avec d'autres associations du jeu de l'agglomération clermontoise, la douzième édition de la Fête du jeu, le samedi 24 mai 2014. Plusieurs jeux en accès libre ont été proposés, de 14h à 18h, Place de la Bourse et au Square Blaise Pascal, prolongés par une chasse au trésor dans les rues piétonnes. A partir de 20h, ce sont les cafés du centre ville qui ont pris le relais pour accueillir les joueurs en proposant des animations.

Pour couvrir une partie des frais générés par l'organisation de cette manifestation, l'association sollicite une subvention exceptionnelle.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 10 octobre 2014

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint à la Politique de la Ville
l'Animation et la Jeunesse,

Simon POURRET